

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Droit Public et Privé des Obligations  
et de la Consommation (CDPPOC)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Savoie Mont Blanc - USMB

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Présidente par  
intérim

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Linda Arcelin, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CDPPOC
<b>Label et N° actuels :</b>	EA 4143
<b>ID RNSR :</b>	200715387Z
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>Nom du directeur (2019-2020) :</b>	M. Jean-François JOYE
<b>Nom du porteur de projet (2021-2025) :</b>	M. Jean-François JOYE
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Présidente :</b>	M <sup>me</sup> Linda ARCELIN, Université de La Rochelle
<b>Experts :</b>	M <sup>me</sup> Claudie BOITEAU, Université Paris-Dauphine PSL M <sup>me</sup> Stéphanie GRAYOT-DIRX, Université de Bourgogne M <sup>me</sup> Nathalie HERVE-FOURNEREAU, Université de Rennes 1

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M<sup>me</sup> Vincente FORTIER

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Roman KOSSAKOWSKI, Université Savoie Mont Blanc

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTEME DE RECHERCHE

Le Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation (CDPPOC), équipe d'accueil EA 4143, est né de la fusion en janvier 2007 de deux laboratoires : le centre de droit de la consommation et des obligations (CDCP) et le centre de droit des interventions publiques (CDIP). Le CDPPOC a pris le nom de Centre de recherche en Droit Antoine Favre, en juillet 2019.

Le CDPPOC constitue le seul laboratoire de la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) et dispose de locaux principalement sur Chambéry, et accessoirement sur Annecy.

Le CDPPOC participe tant à la dynamique interne de l'USMB qu'à des projets dépassant le cadre de l'USMB.

D'une part, l'unité participe à l'ensemble des instances administratives et de recherche de l'USMB et elle entretient des liens étroits avec d'autres laboratoires de l'Université. Elle a ainsi adhéré à la Fédération FRESBE (sur l'efficacité énergétique des bâtiments) créée par un autre Laboratoire de l'USMB, pour laquelle elle apporte une expertise juridique sur des projets plus vastes (développement des objets connectés à l'usage du bâtiment intelligent, développement des nouvelles réglementations et de leur mise en œuvre...). Le CDPPOC coopère très activement avec le Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Etudes Transfrontalières et Internationales (LLSETI) et plus récemment avec l'Institut de recherche en économie et gestion (IREGE).

D'autre part, la participation de l'USMB au Pôle des sciences sociales de la Comue Université Grenoble Alpes (UGA) prend fin en 2020. Cela n'empêche pas des actions communes entre chercheurs du CDPPOC et des membres de l'UGA dont ceux du Centre de Recherches Juridiques (CRJ). Par ailleurs, le CDPPOC est membre d'autres structures de recherche extérieures à l'USMB, à commencer par le Labex « Innovation dans les Territoires de Montagne » (ITEM) qui réunit 7 laboratoires grenoblois et savoyards. Le Labex a obtenu son renouvellement en 2019 et court jusqu'en 2024.

## DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur : M. Jean-François JOYE jusqu'en 2020, date à laquelle auront lieu de nouvelles élections.

Directrice-adjointe : M<sup>me</sup> Hélène CLARET.

## NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

## THÉMATIQUES

Pour la période 2014-2019, les axes étaient les suivants :

- Contrat-responsabilité
- Théorie du droit-études critiques
- Montagne-solaire

Trois axes sont retenus par l'unité pour la période 2019-2023 :

- Contrats, consommation et responsabilités
- Approche critique du droit
- Politiques publiques, territoire, montagne, énergie

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

<b>Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation (CDPPOC)</b>		
<b>Personnels en activité</b>	<b>Nombre au 30/06/2019</b>	<b>Nombre au 01/01/2021</b>
Professeurs et assimilés	8	7
Maîtres de conférences et assimilés	17	17
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	2	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	2	
Doctorants	20	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>25</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>52</b>	<b>25</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CDPPOC est une unité composée de 27 enseignants-chercheurs. L'organisation de l'unité est cohérente et équilibrée, de prochaines élections de la direction ne remettant pas en cause cet équilibre. Il dispose de moyens matériels corrects (une dizaine d'espaces dédiés à la recherche, matériels informatiques, bases de données comme Predictice...) et son budget est en augmentation, essentiellement en raison de ressources externes provenant de projets de recherche collectifs. Les moyens humains peuvent, eux, être améliorés en renforçant notamment le personnel d'appui à la recherche.

Le CDPPOC a manifesté la volonté de densifier et structurer son activité. Il a développé une activité de recherche collective très dynamique, fédératrice, transversale, parfois pluridisciplinaire (en particulier dans la thématique Montagne-Solaire). Dans cet esprit fédérateur, l'unité a souhaité changer de dénomination et prend désormais le nom de Centre de recherche en droit Antoine Favre. L'unité peut se féliciter de produire une littérature riche et de qualité, comme de participer, ou de porter des projets de recherche reconnus (INTERREG, ANR...). On peut toutefois regretter que ce dynamisme repose sur un nombre limité de membres de l'unité, qui par ailleurs cumulent des charges administratives et d'enseignements très lourdes.

L'unité encourage la recherche dès la Licence 3 par la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage dans le laboratoire. Cet accompagnement des jeunes chercheurs est constant, le Centre ayant mis en place diverses mesures, telles que les comités de suivi, ou bien soutenant l'Association locale des doctorants. Le nombre de ces derniers reste cependant insuffisant pour diverses raisons. D'une part, il faut regretter le faible taux d'enseignants chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

En effet, si le nombre d'enseignants titulaires de l'HDR s'élève à 17 sur la période, en réalité, l'encadrement des thèses repose sur un petit noyau d'HDR, compte tenu des positions de détachement ou de mise à disposition de certains collègues. Le nombre d'encadrants HDR est de 10 au 1<sup>er</sup> janvier 2020, alors même que le nombre de doctorants potentiels tend à s'accroître. Le poids des différentes charges et une certaine conscience collective limitant les demandes de CRCT, sont autant de freins à la préparation d'une HDR par les collègues remplissant les conditions de l'habilitation. D'autre part, la politique de financement des thèses menée par l'Ecole doctorale SISEO conduit l'unité à rechercher, à côté des contrats doctoraux, des financements extérieurs qui restent, cependant, encore insuffisants. En effet, si le CDPPOC a noué des liens importants avec les collectivités publiques en relation avec ses thématiques de recherche, des pistes peuvent encore être développées, plus en direction des entreprises à même de proposer des financements tels que des dispositifs CIFRE.

Le projet imaginé par l'unité se poursuit dans une logique similaire fédératrice et ambitieuse mais ne pourra être atteint que si le centre peut s'appuyer sur l'ensemble de ses forces vives, présentes ou renouvelées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

